

Réf: Dossier 189641

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « <> »

Siège Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON
PORT-BOUET 2,, Lot 1924, Ilot 127

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 17 Fév. 2023, et enregistrés au CEPICI le 06 Mars 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « XIGMA KONFORT »

Objet : La société a pour objet, directement ou indirectement en tout pays et plus particulièrement en République de Côte d'Ivoire :

- Formation
- Assistance voyages
- Tourisme et hôtellerie
- Consultance
- Achat et vente de marchandises diverses
- Intermédiation commerciale
- Prestations diverses
- Commerce Général
- Import / Export.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en

numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON
PORT-BOUET 2,, Lot 1924, Ilot 127

Dirigeant(s) M KOULATE NEKPA PIERRE ANGE (GÉRANT)

RCCM: n°CI-ABJ-03-2023-B12-01626 du 16/03/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°21650/GTCA/RC/2023 du 16/03/2023

